



FÉDÉRATION DES ÉTABLISSEMENTS HOSPITALIERS & D'AIDE À LA PERSONNE  
PRIVÉS NON LUCRATIFS

## Projet FIDES

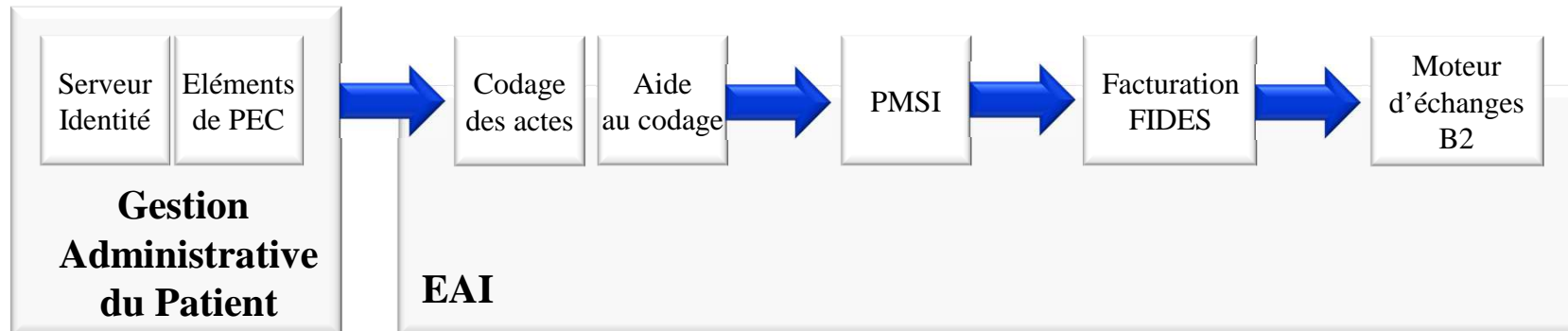
**Journée nationale FIDES du 24 septembre 2013**

Jean-François Goglin – Conseiller SIS FEHAP

FIDES, un projet avant tout organisationnel...

- **Les remontées des sites FEHAP sont les suivantes :**
  - Délai de mise en place de l'organisation : **2 ans pour les ACE et les séjours.**
  - Délai de mise en place du projet informatique : **9 mois si les outils techniques sont déjà présents.**
  - Le projet doit être anticipé quant à la mise en place des outils nécessaires.
  - **Attention aux prérequis...**

- Les outils techniques impliqués nécessaires sont les suivants :



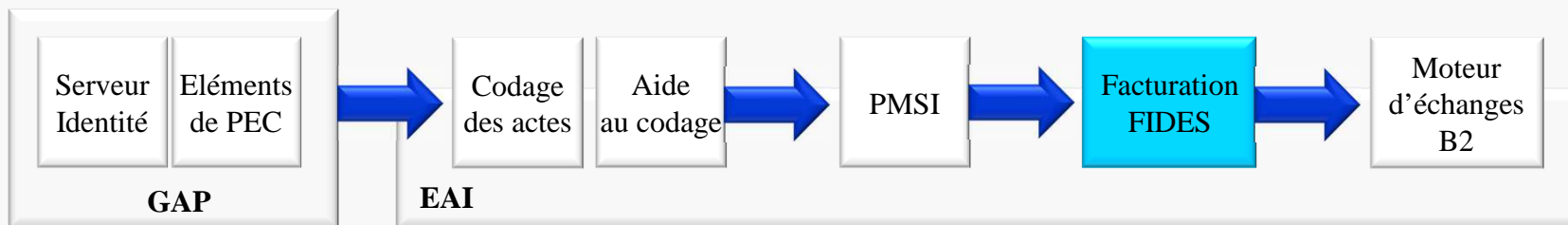
# Synoptique du projet type FIDES ACE

## Organisation

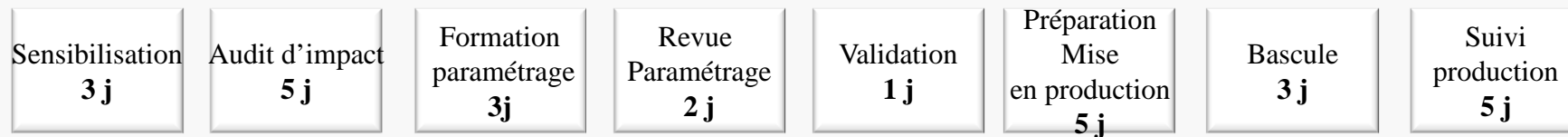
Organisation interne – synergie PMSI-Facturation – **délai 2 ans (ACE+séjours)**

Accompagnement en organisation : **charge 30 j – délai 9 mois (ACE)**

## Projet technique



## Projet fonctionnel

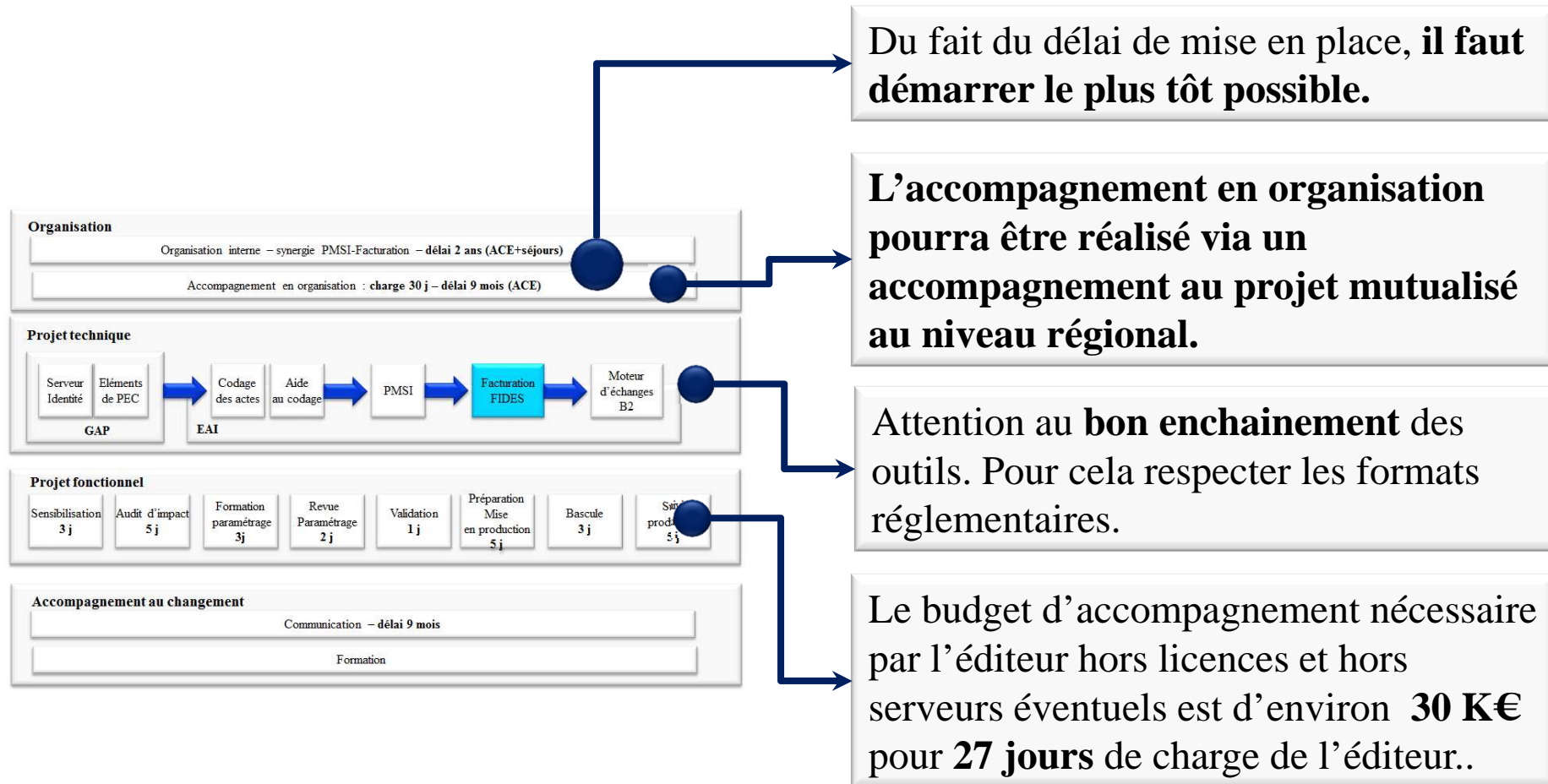


## Accompagnement au changement

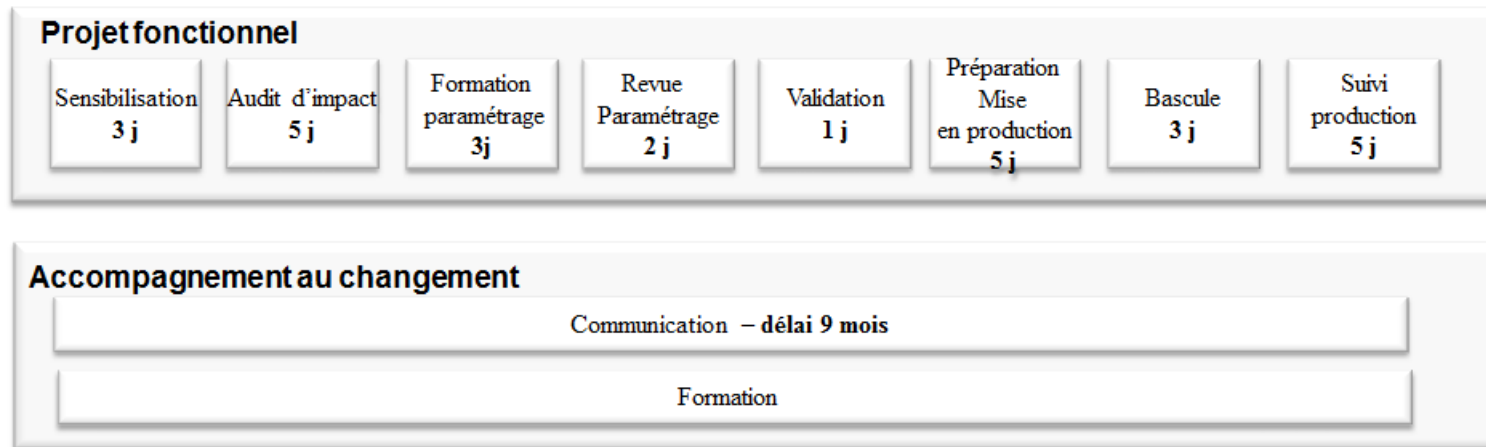
Communication – **délai 9 mois**

Formation

# Quelques points d'attention



- **Le canevas qui suit a été élaboré avec la DGOS :**
  - Il comprend un certain nombre de tâches :



- Pour chacune des tâches, une charge estimative (en jours/homme), validée avec la DGOS a été définie. Cette charge varie selon l'éditeur.
- Concernant l'accompagnement, il faut prendre attache avec son ARS qui peut mettre à disposition au niveau régional des moyens.

La check-list des questions à se poser....



- **La liste des questions à se poser est la suivante :**

## Questions

Un chef de projet FIDES a-t-il été nommé dans votre établissement ?

Avez-vous suivi une formation FIDES (voir Formations FEHAP)?

Votre chaîne FIDES est-elle en place (GAP, codage, aide au codage, PMSI, facturation, EAI, envoi des messages Noémie B2)?

Avez-vous informatisé votre flux d'échange B2?

Connaissez-vous précisément votre taux de doublons d'identités?

Votre cellule de dédoublement des identités est-elle en place et active?

Avez-vous suffisamment de lecteurs installés de cartes Sesam Vitale?

Avez-vous défini une date de démarrage de votre projet?

Avez-vous pris contact avec votre éditeur pour obtenir un devis ?

Avez-vous pris contact avec votre ARS pour connaître les moyens d'accompagnement éventuellement mis en place au niveau régional?

Avez-vous planifié avec votre éditeur votre projet FIDES?

Avez-vous procédé avec votre éditeur à un audit d'impact?

Avez-vous lancé une réflexion interne concernant la nouvelle organisation à mettre en place?

Avez-vous commencé à communiquer sur le projet FIDES?

Quel est votre taux actuel de rejets? (Non si ne sait pas)

Avez-vous un nombre suffisant de postes de travail ?

## Questions/réponses

**Jean-François Goglin – Conseiller national SIS**  
[jeanfrancois.goglin@fehpa.fr](mailto:jeanfrancois.goglin@fehpa.fr)

- **Un cycle de formation est en cours de mise en place par la FEHAP. La FEHAP et l'ANAP ont signé une convention.**
- **Des kits FIDES seront transmis aux adhérents début janvier 2013.**
- **Un suivi des éditeurs va être mis en place. La FEHAP alerte solennellement les éditeurs sur la nécessité d'embaucher des consultants, et ce suffisamment tôt pour qu'ils soient pleinement opérationnels sur les solutions et l'organisation nécessaire, afin d'accompagner les établissements sur le terrain.**